

BELINGAN(T) (Bernard).

Natif de la ville du Mans, reçu à Tréguier avec distribution de chantre et quinze livres/mois de gages. Le 15 juillet 1732, le chapitre lui accorde « un congé de trois semaines ou environ pour aller en son pays pour quelque affaire. Messieurs ont été d'avis de luy accorder sa demande parce que il continuera d'estre assidu aux offices divins » (ADCA, 2 G 302). Comme beaucoup de ses confrères, il était à la fois chanteur et musicien. Il avait été reçu à Saint-Pierre-la-Cour au Mans pour jouer du serpent, le 17 décembre 1724. Le 28 juin suivant, il était reçu au même lieu pour chanter la haute-contre (Note transmise par Sylvie Granger).